

**OCLT : O1 - Assurer la bonne conservation des habitats et populations d'espèces d'intérêt communautaire**

**ODD : O1.M1 - Mettre en œuvre des actions de conservation favorisant les habitats et espèces d'intérêt communautaire dépendant de pratiques agricoles extensives**

**OCLT : O2 - Maintenir et développer les usages et modes de gestion favorables à la biodiversité et à la fonctionnalité des écosystèmes**

**ODD : O2.M1 - Encourager le maintien et le développement de pratiques agricoles extensives favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire**

<b>Résultats attendus</b>	Préservation des roselières linéaires et en plein présentes sur le site
<b>Habitats d'intérêt communautaire concernés</b>	Dépressions humides intradunales (2190) Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i> (7210 *) Tourbières basses alcalines (7230)
<b>Espèces d'intérêt communautaire concernées</b>	Vertigo de Desmoulins (1016) Cistude d'Europe (1220), Loutre d'Europe (1355) Busard des roseaux (A081), Gorgebleue à miroir (A272) Ainsi que toute autre espèce dépendant des roselières
<b>Localisation</b>	Marais doux
<b>Surface concernée</b>	Environ 188 ha d'habitats palustres
<b>Planification</b>	Tout au long de la phase d'animation
<b>Actions liées</b>	FM7, FM8, FG3, FG4, FG5, FG6, FG8

### Justification de l'action

Les roselières se développent et se maintiennent dans des secteurs très humides, inondés une partie de l'année. Elles constituent des abris et des sites de reproduction pour de nombreuses espèces. En Presqu'île d'Arvert, elles concentrent une grande partie des enjeux écologiques, avec la présence de plusieurs habitats (tourbières,..) et espèces d'intérêt communautaire (Loutre, Vertigo, Cistude,...). Cette végétation hygrophile contribue de plus à l'épuration des eaux de marais via son rôle de filtre et son pouvoir d'oxygénation.

Deux types de roselières peuvent être distingués sur le site Natura 2000 :

- les roselières en plein : tourbières, bas-marais, cladiaie, jonchaie, phragmitaie, etc...se développent sur de larges étendues, voire sur des parcelles entières,
- les roselières linéaires : se développent sur les berges des bords des canaux et des fossés. Ces dernières forment des corridors entre les différents marais composant le site Natura 2000.

Ces marais ont traditionnellement une vocation tournée vers l'élevage et la production herbagère. Ce type de pratique agricole permet de maintenir une mosaïque de milieux favorables à la biodiversité. Les roselières y sont plutôt bien développées, notamment dans les marais très humides de la Tremblade et de Bréjat.

Sur le site Natura 2000, des dégradations de cette végétation peuvent apparaître ponctuellement, soit du fait d'une pression de pâturage trop forte (durée de présence des animaux, chargements élevés, abreuvoirs situés trop près des fossés...), soit à cause d'entretiens trop intenses des canaux et des fossés.

Cette action vise donc à conserver les roselières favorables aux espèces d'intérêt communautaire. Sur les secteurs où des dégradations (coupe trop intense, piétinement,...) sont relevées, l'objectif est de les laisser évoluer naturellement, ou de les gérer extensivement, en tenant compte du type d'usage des parcelles sur lesquelles elles sont implantées.

Sur les secteurs où un envahissement très avancé par des ligneux est relevé. Il serait intéressant de réaliser des opérations de restauration au profit de la roselière.

## Description de l'action

Certaines parcelles font l'objet d'une valorisation agricole (fauche, faucardage, pâturage,...) tandis que d'autres ne sont pas exploitées. La préservation de ces milieux passe par le maintien des activités en place, sur les parcelles qui s'y prêtent.

### → PRESERVER LES ROSELIERES ET FAVORISER LEUR DEVELOPPEMENT

D'une manière générale, les roselières doivent être conservées afin de maintenir un habitat favorable au printemps pour de nombreuses espèces. Il est donc nécessaire de :

- proscrire tout remblaiement des terrains, tout aménagement de nature à modifier le caractère humide des parcelles, le retournement pour mise en culture,
- préserver la végétation rivulaire se développant sur les bords des fossés et des canaux lors des opérations de curage,
- maintenir des tiges sèches d'une année sur l'autre.

### → ENTREtenir LES ROSELIERES

Sur les parcelles pâturées, afin de favoriser le développement des espèces inféodées aux roselières, il est nécessaire de :

- privilégier des chargements animaux limités (1.4 UGB/ha /an maximum) et de limiter dans le temps la présence des animaux pour préserver les sols,
- installer des abreuvoirs éloignés des fossés afin d'éviter le piétinement des berges et de la végétation rivulaire par les animaux,
- dans les zones les plus sensibles, mettre en défens la roselière par la pose de clôtures afin d'éviter l'intrusion des animaux dans les fossés.

Sur les secteurs non gérés, susceptibles de se fermer naturellement au bout de quelques années, il peut s'avérer nécessaire d'intervenir ponctuellement afin de préserver le caractère ouvert de la roselière :

- réaliser un faucardage tardif des roseaux au plus tôt après le 15 août selon la dynamique de la roselière, maîtriser le développement des ligneux au cas par cas.

### → RESTAURER LES ROSELIERES

Sur le site Natura 2000, certains secteurs non gérés font l'objet d'un envahissement très avancé par les ligneux. Une opération de restauration peut y être menée au profit de la roselière sur ces terrains. Cette nécessité de restauration, suivant le taux d'envahissement constaté, sera définie lors d'un diagnostic qui mentionnera notamment :

- la localisation des zones d'intervention,
- le type d'intervention pour la restauration : abattage, arrachage des ligneux, débroussaillage,...
- la gestion des produits de coupe (stockage sur place, exportation, ...),
- l'objectif de recouvrement ligneux après ouverture : en fonction du contexte écologique de la parcelle, il pourra être intéressant de conserver une partie des ligneux pour la faune (coléoptères saproxyliques, chiroptères,...),
- le fractionnement éventuel des opérations de restauration et dans ce cas le calendrier des entretiens,....
- le mode de gestion suite aux travaux de restauration et la périodicité.

Les travaux de restauration devront être effectués entre début septembre et fin novembre afin de respecter le cycle biologique des espèces.

### Outils

Mission d'animation du DOCOB, Contrat Natura 2000 (agricoles, autres,...), Charte Natura 2000, subvention ou tout autre outil ou projet y concourant

### Acteurs concernés

Propriétaires, exploitants et ayant-droits

### Plan de financement

**Coûts indicatifs unitaires prévisionnels :**

Intitulé	Coût prévisionnel	Calendrier (5 ans)				
Diagnostic préalable des parcelles, concertation avec propriétaires / gestionnaires	5 j. /an pendant 5 ans Environ 7 500 €	X	X	X	X	X
Barbelé 3 fils + piquet : Ursus (100/8/15) + piquet :	environ 1,5€ ml environ 2€ ml	X	X	X	X	X

**Budget prévisionnel sur 5 ans :** estimé à 15 000€

**Financeurs potentiels :** Etat, Europe, Agence de l'Eau, Collectivités locales

### Partenaires et structures ressources

Structure animatrice, associations environnementales, Chambre d'Agriculture 17, Services de l'Etat (DREAL, DDTM17), Syndicats et structures professionnels (Syndicats de marais,..).

### Indicateurs de suivi et d'évaluation

**Indicateurs de mise en œuvre :**

- Efforts consentis : nombre d'hj et coût des réalisations
- Surface de roselière ayant fait l'objet d'une intervention (mise en défens).

**Indicateurs de performance :**

- Evolution de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire liées aux roselières.